



LE CENTRE BELLE ALLIANCE

Autrefois centre de post-cure pour les malades présentant des affections pulmonaires, Belle Alliance est aujourd'hui un établissement médico social public autonome qui accueille des personnes en situation de handicap.

Depuis 1960, la volonté du Centre Belle Alliance est de permettre aux personnes reconnues travailleurs handicapés de s'insérer durablement dans la société et dans le monde de l'emploi en tenant compte des souhaits, du profil et des aptitudes de chacun. C'est un centre agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé et financé par l'Assurance Maladie. Le centre est composé de deux entités, ESRP (Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle) et SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).

La 1^{ère} entité est dédiée à l'inclusion sociale et professionnelle des stagiaires avec plusieurs dispositifs de formations :

- Préqualifiants :
- Dispositif d'éducation professionnelle
- Préorientation
- Français langue étrangère
- Remise à niveau

Qualifiants :

- Employé(e) administratif et d'accueil
- Secrétaire assistant(e)
- Technicien(ne) d'assistance informatique
- Conducteur(trice) de transport en commun

La 2^e entité, le SAMSAH permet un accompagnement à domicile pour des usagers avec un handicap psychique et ce afin de les aider dans les aspects sociaux et de soins le plus souvent.

Le SAMSAH a un double financement Conseil Départemental et Assurance Maladie.

Pour ce faire et pour les deux entités, une équipe pluridisciplinaire assure le suivi et un accompagnement individualisé, pédagogique, social, psychologique et médical.

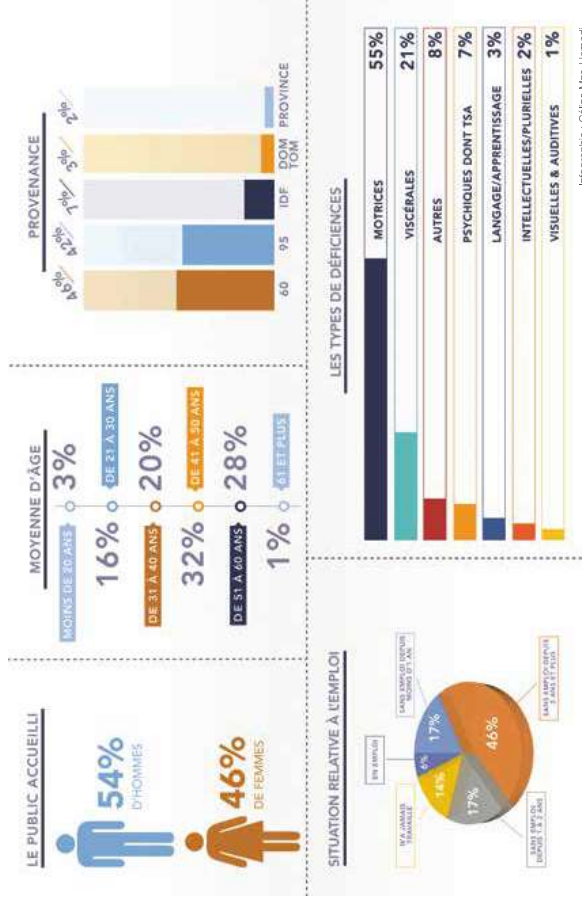
Aujourd'hui, le centre est agréé pour recevoir 192 usagers, 60 pour le SAMSAH et 132 pour l'ESRP avec 44 places dédiées à un internat.

Quel est son mode de fonctionnement ?

Établissement public social et médico-social autonome, le Centre Belle Alliance est administré par un Conseil d'Administration dont le Président est Patrick Cancouët, Maire de Groslay.

Il est dirigé par un Directeur nommé par le Ministre chargé de la Santé. Le directeur présente au Conseil d'Administration les projets stratégiques qui engagent l'avenir de l'établissement et sur lesquels il est amené à se prononcer. Le centre est ancré sur un territoire, Groslay et plus largement le Val d'Oise et la Région Ile-de-France. Il répond donc aux plans et schémas départementaux et régionaux. Des projets sont donc en cours d'étude pour répondre aux besoins de la population (autisme...)

> CHIFFRES CLÉS :



Infographie : Ciffine, Mabe-Hernadi

Un peu d'histoire :

Son histoire débute en 1849, date de la construction de la première maison bourgeoise édifiée sur l'actuel terrain du centre. Cette maison, nommée "Bon Accueil" était communément appelée "le petit château". Deux maires ont successivement habité cette demeure.

En 1875, une seconde maison fut construite : Belle Alliance. Les familles Gustave Rodier (les tissus), Meunier (les chocolats) et Lesieur (les huiles) y élirent successivement domicile.

Après la première guerre mondiale, en 1921, les deux propriétés, repeuplées par l'œuvre des maisons de convalescences franco-américaines, furent vendues au département de la Seine qui les reconstruit en établissements de soins pour malades tuberculeux.

"Bon Accueil" servit de préventorium pour les enfants et "Belle Alliance" fut transformée en sanatorium pour adultes.

Le centre est donc géré jusqu'en 1937 par l'Office Public d'Hygiène Sociale, organisme créé à l'intérieur du département de la Seine pour lutter contre les maladies transmissibles dont la tuberculose.

"Bon Accueil" fut détruit lors de la seconde guerre mondiale.

Dans les années 1960, Belle Alliance est rattaché au Sanatorium G. Guinon à Taverny (95) et devient officiellement un centre de post-cure. En effet, les convalescents restent longtemps au centre. A leur sortie, il leur est difficile, voire impossible, de reprendre leur ancien métier. Il est proposé aux patients qui le souhaitent de participer à des ateliers de réentraînement au travail qui préfigurent les activités actuelles de l'établissement.

En 1974, le sanatorium de Taverny est érigé en Etablissement Public (Hôpital de la Tuvoile) et le centre Belle Alliance (annexe de l'hôpital) fonctionne alors comme un centre de post-cure avec réduction fonctionnelle et réadaptation professionnelle.

Entre avril et juin 1990, différentes délibérations du Conseil Municipal de Taverny et du Conseil d'Administration du Centre Médical de la Tuvoile conduisent à la transformation du Centre Belle Alliance en Etablissement Public Autonome à caractère communal de Taverny. Il dispose d'un budget propre financé par l'Assurance Maladie et géré par un directeur nommé par le Ministre de la Santé.

De 1991 à 2006 le Centre Belle Alliance évolue d'un établissement de formation professionnelle à un établissement de réadaptation professionnelle à caractère médico-social.

En 2003, Belle Alliance est rattaché géographiquement à la ville de Groslay et le Maire de Groslay devient le président du Conseil d'Administration en remplacement du maire de Taverny.

En 2009, est créé le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) "Horizon-95".